

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**En lien avec le pôle logistique
en transport déjà opérationnel du Suroît**

**Beauharnois-Salaberry : près d'un milliard \$ d'investissements
confirmés et 2 000 emplois annoncés en vertu de la nouvelle
zone économique créée par l'autoroute 30**

(Beauharnois – Le 20 novembre 2013) Le 18 novembre dernier se tenait à Salaberry-de-Valleyfield l'exercice de consultation du comité interministériel à l'égard de la vision durable de développement économique relié au corridor de l'autoroute 30.

Pour l'occasion, la délégation politique de la région était formée du Préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry et président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, M. Yves Daoust, du président du CLD Beauharnois-Salaberry et maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Denis Lapointe, de même que du préfet-suppléant de la MRC et maire de Beauharnois, M. Claude Haineault.

- Une localisation stratégique -

D'entrée de jeu, les élus ont rappelé que le territoire de la MRC et l'ensemble du Suroît constituent un pôle logistique stratégique en matière de transport. En plus d'être déjà bien réel et opérationnel, ce pôle, de par sa localisation, constitue un carrefour intermodal de transport de premier ordre et se qualifie d'élément important, voire incontournable, de la porte continentale québécoise qu'est devenue la nouvelle zone économique de l'autoroute 30 entre Contrecoeur et Vaudreuil-Dorion en matière de transport et de transbordement des marchandises qui entrent et qui sortent du Québec.

Au nombre de ses atouts majeurs figurent notamment les centres intermodaux de CSX à Salaberry-de-Valleyfield (en cours d'implantation) et à Beauharnois, celui en planification du CP à Les Cèdres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le parc industriel Alta à Coteau-du-Lac, où loge le centre de distribution de Canadian Tire pour l'Est du Canada, les parcs industriels majeurs et desservis de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield,

ainsi que le port de mer de Salaberry-de-Valleyfield situé à l'entrée des Grands Lacs en bordure de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Comme le mentionne le président du CLD Beauharnois-Salaberry et maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Denis Lapointe, « *L'emplacement de ce pôle, à proximité du marché de Montréal et au carrefour des grands axes de commerce avec l'ouest du Canada et l'Asie, le mid-ouest et l'est américain, marchés accessibles par les autoroutes 10, 15, 20, 30 et 40, est stratégique. Que dire également du réseau ferroviaire du Suroît qui est le seul à être desservi par les trois grands de l'industrie nord-américaine, soit le CN, le CP et CSX. Enfin, l'accès privilégié du port de Valleyfield au Grand Nord québécois, jumelé à sa liaison directe avec les marchés européens et aux Grands Lacs par la Voie maritime du Saint-Laurent, font des installations portuaires un tremplin de rayonnement idéal pour nos industries. Voilà pourquoi il est clair que le pôle logistique du Suroît, déjà fonctionnel et opérationnel, s'avère la carte-maîtresse toute indiquée et constitue, de ce fait, un rouage essentiel de la porte continentale québécoise en matière de transport des marchandises* ».

- Des retombées déjà bien réelles-

À preuve, le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry bénéficie déjà des avantages concrets de ces infrastructures logistiques en transport en termes d'attractivité des entreprises et de retombées économiques.

« *Dans le contexte de la mise en service de l'autoroute 30, ce sont près d'un milliard \$ d'investissements industriels qui ont déjà été confirmés depuis janvier 2012 et près de 2 000 emplois annoncés pour le seul territoire de Beauharnois-Salaberry* » de mentionner le maire de Beauharnois et préfet-suppléant de la MRC de Beauharnois-Salaberry, M. Claude Haineault.

À titre d'information, rappelons-nous les annonces d'OVH à Beauharnois (127 millions \$ et 120 emplois), de CSX pour son centre intermodal à Salaberry-de-Valleyfield (117 millions \$ et 662 emplois lors de la construction et 337 pour son opération), du centre de services industriels à Beauharnois (40 millions \$ et 265 emplois lors de la construction et 350 suite à sa mise en service), de Nemeska Lithium à Salaberry-de-Valleyfield (325 millions \$ et 140 emplois au terme des 2 phases d'implantation) et d'Argex Titane à Salaberry-de-Valleyfield (300 millions \$ et 140 emplois).

« *Au chapitre des entreprises associées plus spécifiquement à la logistique des transports et du transbordement des marchandises, celles-ci se sont accrues de 55 % dans le Suroît depuis dix ans, passant de 76 à 136, alors que le nombre d'emplois liés à ce secteur d'activité a augmenté de 30 %, passant de 1 570 à 2 035* » de renchérir M. Yves Daoust, préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry et président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Qui plus est, notre territoire recèle d'autres avantages concurrentiels en matière de facteurs de localisation d'entreprises, notamment en ce qui concerne la disponibilité d'espaces à vocation économique et d'aires résidentielles pour la main-d'œuvre, de même qu'au niveau des capacités d'approvisionnement énergétique (électricité et gaz naturel).

- Soutien gouvernemental essentiel -

Le préfet-suppléant de la MRC de Beauharnois-Salaberry a d'ailleurs rappelé que la collaboration du gouvernement est nécessaire si l'on veut procurer au territoire et à ce pôle logistique tous les outils lui permettant de se consolider, de rayonner et de se démarquer, notamment par rapport au pôle voisin de Cornwall, un concurrent direct.

Dans ce contexte, la MRC de Beauharnois-Salaberry souhaite une plus grande cohérence et une meilleure concertation entre les différents ministères dédiés au développement et une prise en compte des particularités de chacun des milieux et, enfin, la mise en place de programmes de soutien financier.

M. Haineault a rappelé que les procédures propres aux différents ministères font souvent obstacle et retardent la réalisation des projets. Il a dit souhaiter que ces ministères prennent en considération l'urgence d'agir, dans la mesure où la concurrence existe bel et bien et qu'elle est à deux pas de chez nous, tant au-delà des frontières ontariennes qu'américaines.

Le préfet-suppléant de la MRC et maire de Beauharnois n'a pas manqué également de rappeler aux représentants gouvernementaux les fermetures d'usines et les nombreuses pertes d'emplois qu'a subies la région au cours des 20 dernières années, en bonne partie causées par l'absence de liaison routière rapide et convenable qui a contraint le territoire à demeurer dans un sévère isolement économique.

- L'autoroute30 : nouvelle zone économique –

« Bien plus qu'une voie de contournement de Montréal, l'autoroute 30 représente une nouvelle zone économique d'intérêt continental. Cette nouvelle opportunité doit être considérée par toute entreprise qui désire s'établir en Amérique du Nord et qui aspire desservir les marchés américain et canadien. Dans cette perspective, l'autoroute 30 est un incontournable pour l'économie québécoise et constitue un bien d'utilité économique et stratégique pour le Québec. En ce sens, il nous faut miser sur le pôle logistique du Suroît en transport et sur les avantages qu'offre le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, véritables cartes-maîtresses du développement, non seulement pour notre région, mais pour l'ensemble du Québec » de conclure le président du CLD Beauharnois-Salaberry, M. Denis Lapointe.

– 30 –

MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450. 225.0870 p. 226
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com